

# CONSEILS & PERSPECTIVES

Le magazine des experts-comptables des Hauts-de-France | N°1

## DÉCOUVREZ LES DOSSIERS SPÉCIAUX

Mobilisation  
face au COVID-19

Point sur le  
rapprochement  
territorial

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES



Régions Lille Nord Pas-de-Calais et Picardie Ardennes

**Experts-Comptables !**

**PUBLIEZ**

**vos ANNONCES LÉGALES en quelques CLICS !**

[www.annonceslegales.pro](http://www.annonceslegales.pro)

**Rapide & efficace**

**Publiez**  
votre annonce  
dans toute la France  
+ Dom Tom (inclus)

**Devis**  
**instantané**  
en ligne

**Attestation**  
**de parution**  
Immédiate

“ Besoin d’externaliser les formalités juridiques liées à vos dossiers de façon ponctuelle ou permanente ?

**Gazette Solutions propose également des solutions de gestion de formalités juridiques** ”

**Une Question?**  
**Une présentation sans engagement?**  
**CONTACTEZ NOUS !**



**Caroline Coppey**

☎ 06.22.60.75.83

Depts 59 & 62

@ c.coppey@gazettesolutions.fr



**Arnaud Sellier**

☎ 06.17.87.32.62

Depts 02, 80 & 60

@ arnaud.sellier@picardiegazette.fr

[www.annonceslegales.pro](http://www.annonceslegales.pro) - [al@annonceslegales.pro](mailto:al@annonceslegales.pro)

**LA GAZETTE**  
SOLUTIONS

Votre partenaire Annonces Légales & Formalités

# SOMMAIRE

Septembre 2020 | N°1



**VIE DE LA COMMUNAUTÉ**  
p. 4 Focus sur nos actions jeunes  
p. 8 Retour sur Campus 2019  
p. 10 Édition virtuelle du Campus 2020

**DOSSIERS**  
p. 12 La profession & la crise Covid-19  
p. 19 Rapprochement territorial

**ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION**  
p. 23 Opération Allô Impôt  
p. 26 Le secteur agricole  
p. 27 & l'opération BTS ACSE  
Sélection d'évènements

**SANTÉ DES ENTREPRISES**  
p. 30

**À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE**  
p. 34 La Station à Saint-Omer  
p. 35 2 questions posées à Somme Tourisme

p. 36 Portrait de famille  
p. 38 Agenda spécial élections 2020



**Éditeurs:** Conseils régionaux de l'Ordre des experts-comptables Lille Nord Pas-de-Calais & Picardie Ardennes - 10, rue de Tenremonde à Lille & 516, rue Saint-Fuscien à Amiens 03 20 15 80 80 & 03 22 71 28 00

**Directeurs de la publication :** Hubert TONDEUR & Pierre GIROUX

**Responsables de la rédaction :** Corinne RENART & Frédéric TILLY

e-mail : [GDiard@oec-hdf.com](mailto:GDiard@oec-hdf.com) - sites : [oec-npc.com](http://oec-npc.com) & [pic-ard-experts.org](http://pic-ard-experts.org)

Droits et copyrights :

**Conception graphique :** Agence Mixte - [agencemixte.com](http://agencemixte.com) - JD Graphiste

**Imprimeur :** La Gazette Medias

**Photographes :** Aurélie EVRARD, Cyrille STRUY, SommeTourisme, Isnor, La Station

La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans ce numéro est interdite sauf autorisation préalable des directeurs de la publication. Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

# FOCUS SUR NOS ACTIONS JEUNES

La modernisation de la profession est un des objectifs principaux des Conseils Ordinaux. La politique de communication pour dynamiser la profession, mise en place depuis de nombreuses années, est menée dès l'entrée des stagiaires et des jeunes inscrits au sein de l'Ordre.

Elle se poursuit à travers des actions destinées aux plus jeunes, étudiants, lycéens et collégiens. Focus sur les actions dédiées depuis la fin d'année 2019 au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

## ACCUEIL DES STAGIAIRES

La traditionnelle journée d'accueil des experts-comptables stagiaires première année n'ayant pu se dérouler en présentiel le mardi 23 juin, un webinaire d'accueil de deux heures a été organisé le même jour.

À cette occasion, l'ensemble des élus des deux Conseils sont intervenus à distance pour accueillir les 106 nouveaux experts-comptables de la grande région.

Le stage d'expertise comptable a pour objectif de faire découvrir les multiples facettes des métiers du cabinet et de l'entreprise ainsi que d'acquérir la maturité personnelle et professionnelle nécessaire à l'exercice d'une profession à haute responsabilité.

C'est autour de cet objectif que les élus ont pu témoigner de leurs expériences et apporter de précieux conseils pour accueillir au mieux les futurs consœurs et confrères.

**« Bienvenue aux 106 nouveaux experts-comptables stagiaires qui vont découvrir une profession passionnante ! »**

Hubert TONDEUR  
& Pierre GIROUX,  
Présidents



À cette occasion, les interventions des élus & contrôleurs de stage des deux Conseils ont été nombreuses !

## PROGRAMME DE PRÉPARATION AU D.E.C.

Depuis 2015, le Conseil régional de l'Ordre Nord Pas-de-Calais propose gratuitement aux stagiaires et mémorialistes une préparation aux deux écrits du DEC.

Avant chaque session, soit 2 fois par an, entre 6 et 7 journées dédiées sont organisées à Lille, les samedis de 8h30 à 16h30. Essentiellement méthodologique, cette préparation est

l'occasion pour les futurs diplômés de faire non seulement le point sur les sujets d'actualités professionnels mais de travailler également sur des sujets d'examen (à travers la recherche documentaire notamment). À mi-parcours, un examen blanc est organisé. Ces journées, animées par Hubert TONDEUR, Président du CRO Nord Pas-de-Calais sont proposées à tous les experts-comptables stagiaires ou mémorialistes des deux anciennes régions.

Ces sessions rassemblent en moyenne 18 participants et ont fait leur preuve puisque depuis 5 ans plus de 80% des participants ont obtenu plus de 10 aux épreuves de révision et de déontologie. Le programme du 1<sup>er</sup> semestre 2020 a malheureusement dû être écourté en raison de la situation épidémique.

Pour toute information sur ce programme de préparation, vous pouvez contacter Catherine COUDEVYLLE, par mail à [ccoudevylle@oec-npc.com](mailto:ccoudevylle@oec-npc.com)



Journée de préparation du samedi 25 janvier

## PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE 2020



La remise du prix du meilleur mémoire 2020 devait initialement se tenir lors d'une cérémonie de prestation de serment programmée lors du Campus. Dans l'attente de pouvoir organiser prochainement cet événement important pour les jeunes inscrits, nous mettons d'ores et déjà à l'honneur dans notre revue les lauréats 2020 !

3 prix ont récompensé les meilleurs mémoires cette année. Ils ont été attribués à :

**Julien TAUZIN**, expert-comptable à Lille qui remporte le 1<sup>er</sup> prix du meilleur mémoire Grande région, dont la thématique porte sur la commande publique des palais des congrès et parcs des expositions



**Christelle GAGER**, expert-comptable à Compiègne qui remporte le 2<sup>nd</sup> prix du meilleur mémoire région Picardie Ardennes dont la thématique porte sur le management stratégique de la startup

**Sébastien DELATTRE - HAUSEMONT**, expert-comptable à Houplin Ancoisne qui remporte le 2<sup>nd</sup> prix du meilleur mémoire région Nord Pas-de-Calais, dont la thématique porte sur le renouvellement du processus d'accompagnement de la transmission des PME à des tiers.



Nous leur adressons toutes nos félicitations !

## RETOUR EN IMAGES SUR LES PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE REMIS À VALENCIENNES LORS DU CAMPUS 2019



### De gauche à droite :

Anaïs GAGLIARDI, gagnante du 1<sup>er</sup> Prix Grande région

Damien DUFOUR, gagnant du 2<sup>nd</sup> Prix région Picardie Ardennes

Marion DARDENNE, gagnante du 2<sup>nd</sup> Prix région Nord Pas-de-Calais

## RETOUR SUR LES ACTIONS PHARES DÉDIÉES AUX JEUNES

### Retour sur les Tournois de gestion à Lille & Soissons...

Le 5 juin, le CRO Nord Pas-de-Calais a organisé la 5<sup>ème</sup> édition du Tournoi de gestion en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Lille.

10 équipes en 1<sup>ère</sup> STMG ont été réunies durant une journée pour s'affronter sur une simulation de gestion dédiée aux lycéens.

Le grand prix du tournoi a été remis à l'équipe (exclusivement féminine !) du lycée Saint-Paul de Lens.

Quant à la 5<sup>ème</sup> édition du Tournoi de gestion du CRO Picardie Ardennes, elle s'est tenue le 4 décembre, en partenariat avec la CRCC d'Amiens, l'ANECs et le CJEC Picardie, au lycée G. de Nerval à Soissons, établissement gagnant de la dernière édition.

10 équipes niveau Bac +2/3, se sont affrontées sur une simulation de gestion d'entreprise dédiée aux étudiants. Le grand prix a été remis à l'équipe de l'IUT GEA d'Amiens.

Intégralité du palmarès & des photos à découvrir sur [lesjeunesquicomptent.com](http://lesjeunesquicomptent.com)

### ...et la Nuit qui compte à Lille

Vif succès à l'occasion de la 11<sup>ième</sup> édition de la soirée la Nuit qui compte du CRO du Nord Pas-de-Calais organisée le 14 janvier dernier à la gare Saint-Sauveur à Lille où 270 étudiants sont venus échanger avec près de 50 professionnels du chiffre.

La Nuit qui compte reste l'événement annuel à ne pas rater pour les étudiants qui viennent se renseigner sur les métiers mais aussi y déposer leur CV.

Photos à découvrir sur [calculetonavenir.fr](http://calculetonavenir.fr)



De droite à gauche et de haut en bas :

**TDG Lille**

Les 10 équipes de lycéens

Olivier CAMBRAY, Élu du CRO Nord Pas-de-Calais félicite l'équipe gagnante

**TDG Soissons**

Les 10 équipes picardes rassemblées pour une simulation de vente aux enchères

La remise du grand prix de l'Ordre, de la Compagnie et du Rectorat

**NQC Lille**

Des échanges conviviaux entre étudiants et professionnels !

Le tirage au sort animé par Corinne RENART, Vice-Présidente du CRO Nord Pas-de-Calais

# GRAND PRIX DE L'INNOVATION ET DE LA PERFORMANCE

Les Conseils se sont associés aux Grands Prix de l'Innovation et de la Performance des jeunes, organisés fin 2019 par les Places Tertiaires, pôle des experts et décideurs en Hauts-de-France.



Ces grands prix ont pour objectifs de créer des passerelles entre les étudiants, les jeunes professionnels encore en formation et les professionnels dans les métiers du droit et du chiffre, de recueillir la vision des étudiants sur leur future profession et de mettre en avant les étudiants des Hauts-de-France ayant une conception prospective de leur futur métier.

Nous félicitons à nouveau les 4 lauréats des Grands Prix, catégorie Expert-comptable qui ont apporté un regard novateur sur la profession, Alice BOURGEOIS, expert-comptable stagiaire à Lille, Jordan BONNEL, Marine MIELCAREK et Ludwig VERMANDEL étudiants à la faculté de droit Alexis de TOCQUEVILLE à Douai. ▀

Les lauréats lors de la remise des prix organisée à la CCI Grand Lille le jeudi 5 décembre

# RETOUR SUR CAMPUS 2019

Les 13 et 14 novembre 2019 s'est tenu le **CAMPUS** commun à Valenciennes (59). Cet événement a été une réussite puisqu'il a rassemblé près de 500 experts-comptables et experts-comptables stagiaires des 6 départements sur deux journées !

Ce fut l'occasion de proposer aux participants de nombreuses thématiques d'ateliers formation, une conférence sur le management à l'ère des mutations numériques et de l'Intelligence Artificielle animée par Cécile DEJOUX, Professeur des Universités au CNAM et un espace exposition pour échanger avec près de 200 partenaires de la profession. 49 jeunes inscrits sont venus prêter serment dans la soirée du 13 novembre lors d'une cérémonie en présence de leurs proches et pairs et de Jérémy CADOT, escrimeur français et vice-champion Olympique, Parrain de la promotion 2019. Cette cérémonie a été rythmée par la remise de plusieurs prix, celui du meilleur mémoire et celui du plus jeune inscrit (cf. page 5). ▀



Rendez-vous sur le site dédié au **CAMPUS** pour un retour en vidéo et images  
[oec-hdf.fr/campus](http://oec-hdf.fr/campus)

De gauche à droite et de haut en bas :

Hubert TONDEUR & Pierre GIROUX, Présidents des CRO Nord Pas-de-Calais & Picardie Ardennes

Atelier en plénière

Atelier formation



**De gauche à droite et de haut en bas :**

Atelier formation

Cécile DEJOUX, conférencière du Campus 2019

L'espace exposition partenaires

Les 49 jeunes inscrits qui ont prêté serment lors d'une cérémonie parrainée par JérémY CADOT, escrimeur français

Pierre GIROUX & Hubert TONDEUR lors des Assemblées générales statutaires

# CAMPUS VIRTUEL 2020

Les 9 et 10 juillet aurait dû se tenir le CAMPUS 2020 au palais des congrès du Touquet (62).

La crise du COVID n'aura malheureusement pas permis de maintenir cet événement important pour la profession et les partenaires.

Les Conseils ont su innover en proposant une édition spéciale virtuelle.

**L**e report envisagé, notamment au travers d'un sondage lancé auprès des experts-comptables, et annoncé à l'automne 2020 n'a pu être maintenu en raison du manque de visibilité sur la sortie de confinement et sur la situation sanitaire à moyen terme. Néanmoins, considérant l'importance des contenus que les Conseils avaient préparés, enrichis d'éléments liés à l'actualité, un campus virtuel, ouvert aux équipes des cabinets et aux partenaires de la profession, a été organisé du 6 au 17 juillet.

Les thématiques étaient riches et variées, allant des traditionnels ateliers sur les actualités fiscale, sociale, comptable et des associations aux ateliers sur la gestion de patrimoine, les mutations du travail, la gestion des conflits grâce à la médiation, les compétences spécialisées des experts-comptables, jusqu'aux ateliers-points sur les mesures de soutien animés par la DRFiP et l'URSSAF.

Ces moments studieux ont été animés par des intervenants de qualité que nous remercions bien vivement. Et pour les moments conviviaux que nous n'avons malheureusement pas pu avoir à distance, nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour une nouvelle édition du Campus au Touquet ! 🇫🇷

## LE CAMPUS VIRTUEL EN QUELQUES CHIFFRES



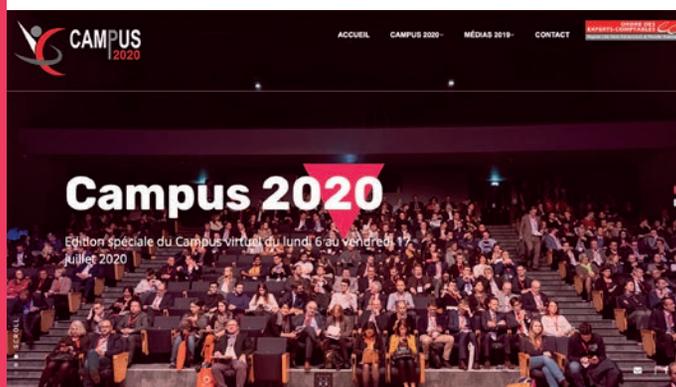
**1** site dédié où vous pouvez retrouver les ateliers en replay [oec-hdf.fr/campus](https://oec-hdf.fr/campus) jusqu'au 30 septembre

**2** Assemblées générales statutaires organisées le 16 juillet, le matin pour le Conseil Picardie Ardennes et l'après-midi pour le Conseil Nord Pas-de-Calais

**17** partenaires sponsors que nous remercions bien vivement pour le soutien et l'intérêt portés à cet e-evenement

**23** webinaires proposés dont 6 ateliers-flash animés par nos partenaires et 4 ateliers-démo animés par des start-up d'Euratechnologie, site d'excellence et d'innovation des Hauts-de-France

**1780** participants sur 7 journées de formation en webinaire





## ON PARLE DE NOUS

Notre sélection d'articles vus dans la presse

### CAMPUS 2019

Presse écrite

Articles « Les experts-comptables de la région réunis » paru le 13 novembre & « Plus de 400 experts-comptables en formation » paru le 14 novembre dans la Voix du Nord

Article « Retour sur le premier campus experts-comptables Hauts-de-France » paru dans Picardie la gazette le 3 décembre

TV

Reportage News d'experts « Le campus des experts-comptables » paru sur Grand Lille TV le 18 novembre

### TOURNOI DE GESTION 2019

Presse écrite

Article « Tournoi au lycée Nerval qui gagne un prix » paru dans l'Union le 9 décembre

En-vue « Cinquième édition du tournoi de gestion » paru dans Picardie la gazette le 7 janvier

## ♥ SUIVEZ-VOUS !

Depuis maintenant quelques mois, les Conseils ont un compte commun sur les principaux réseaux sociaux, Twitter, LinkedIn et Facebook.

Utiliser les réseaux sociaux aujourd'hui est devenu incontournable pour une communication moderne, rapide et gratuite et permet ainsi de toucher l'ensemble de nos cibles : Twitter pour l'ensemble de notre réseau institutionnel et la presse ou LinkedIn pour la communication interne - les membres de l'Ordre et leurs équipes, mais également les entreprises ou les établissements - étudiants et enseignants.

Avec le rapprochement, il est apparu pertinent mais aussi primordial pour les Conseils de bâtir une stratégie propre à chaque réseau social. La mise en place opérationnelle de cette nouvelle stratégie digitale sera faite à l'automne. Elle fera l'objet d'une communication spécifique pour en expliquer tous les détails.

Dans l'attente d'en découvrir davantage, suivez-vous !



@oecnpcpa



OEC Lille Nord Pas-de-Calais & Picardie Ardennes

**« Pour l'attractivité, c'est important d'être sur les réseaux sociaux. Les Conseils s'adaptent au monde d'aujourd'hui et au numérique »**

**Frédéric TILLY**, Vice-Président en charge de la communication du CRO Picardie Ardennes



# LA PROFESSION & LA CRISE COVID-19

 Temps de lecture  
17 mn

La profession a été fortement mobilisée durant plusieurs mois pour surmonter la crise sanitaire et la crise économique qui en découle. À travers témoignages et retours d'expériences, ce dossier dresse un premier bilan post-crise qui positionne l'expert-comptable comme un acteur économique incontournable.

**D**epuis l'annonce du confinement, les experts-comptables et leurs équipes ont vécu une situation exceptionnelle en étant plus que jamais sollicités pour accompagner les chefs d'entreprise. Une grande majorité d'entre eux ont connu un arrêt brutal de leur activité et ont appréhendé cette mesure sanitaire avec beaucoup d'angoisse et d'incertitude.

Les chefs d'entreprise ont été pour la plupart perdus pour gérer l'ensemble des dispositifs de soutien lancés par le Gouvernement. Durant la période de confinement, les nombreuses interrogations auprès des cabinets ont principalement porté sur le décryptage des textes et la mise en place de l'activité partielle dont les changements ont été incessants, la gestion du maintien des activités en toute sécurité, l'articulation de l'ensemble des dispositifs liés au changement des habitudes de travail (télétravail) ou des arrêts de travail (garde d'enfants), la suspension du règlement des charges sociales ou les aides sociales (Aides de l'URSSAF, de la CARSAT...) ou encore la gestion et la recherche de trésorerie dont les demandes de PGE.

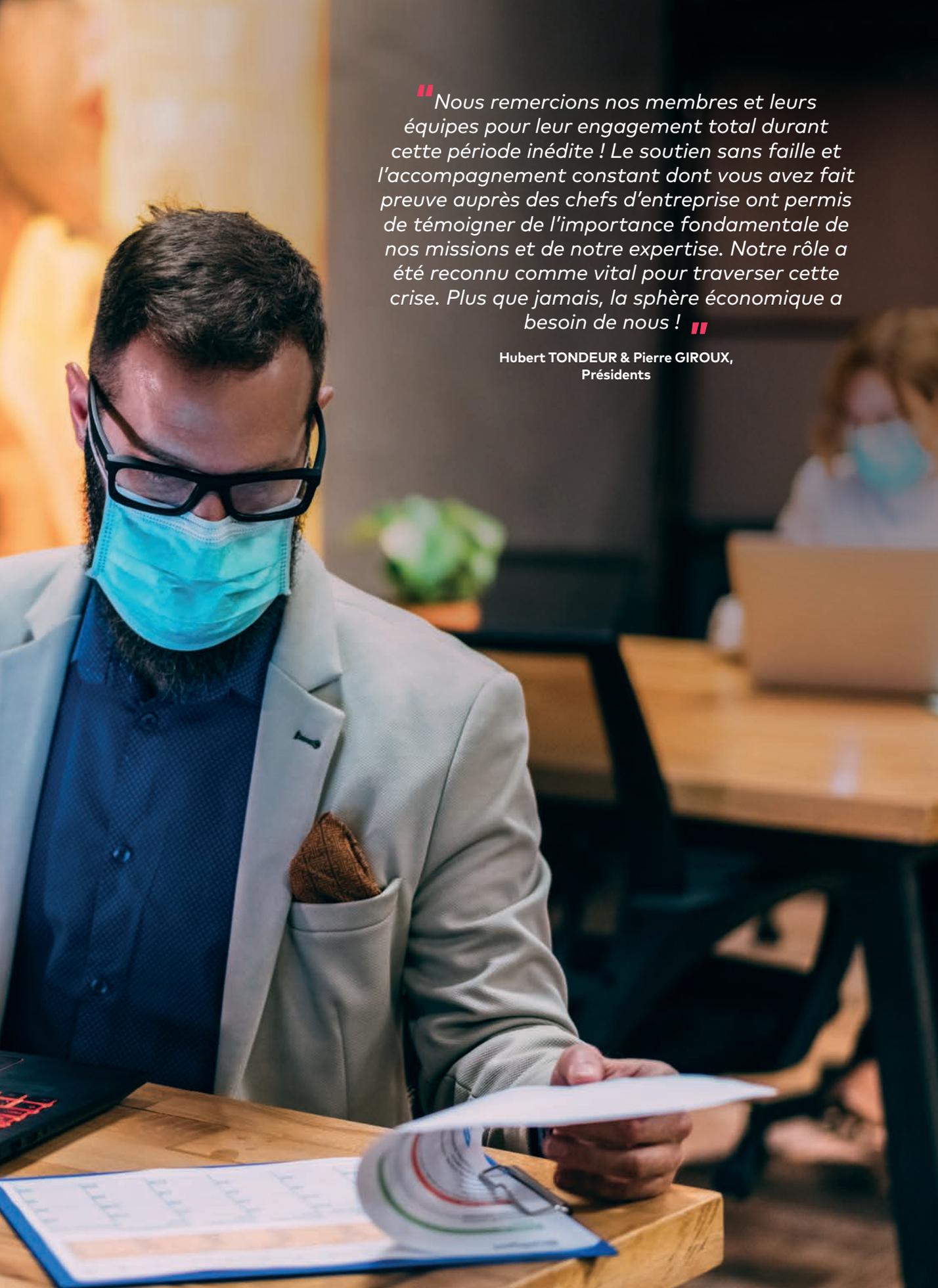
Les Conseils se sont rapidement activés pour mettre en place plusieurs initiatives ciblées pour soutenir non seulement les entreprises mais aussi les 1280 experts-comptables de la région Hauts-de-France et du département des Ardennes. Les objectifs étaient d'être le plus réactif possible et force de propositions pour soutenir l'économie et l'emploi.

Quant à la période de déconfinement, elle n'a pas été de tout repos non plus pour la profession qui a continué d'être sollicitée par de nouveaux questionnements. Ces derniers portaient et portent toujours principalement sur la modification de prise en charge par l'Etat de l'activité partielle et son nouveau dispositif de longue durée, les exonérations de charges sociales patronales

## TOUT SAVOIR... EN 9 SEC.

Depuis l'annonce du confinement, les experts-comptables et leurs équipes ont vécu une situation exceptionnelle en étant plus que jamais mobilisés pour accompagner les entreprises. Pour soutenir l'économie et l'emploi, les Conseils ont mis en place des initiatives ciblées auprès des chefs d'entreprise et l'ensemble de leurs membres.

>>SUITE P.14



*“ Nous remercions nos membres et leurs équipes pour leur engagement total durant cette période inédite ! Le soutien sans faille et l'accompagnement constant dont vous avez fait preuve auprès des chefs d'entreprise ont permis de témoigner de l'importance fondamentale de nos missions et de notre expertise. Notre rôle a été reconnu comme vital pour traverser cette crise. Plus que jamais, la sphère économique a besoin de nous ! ”*

Hubert TONDEUR & Pierre GIROUX,  
Présidents

dont le décret est en attente\*, le crédit de cotisations sociales dont le décret est également en attente\* ou encore sur les modalités d'échelonnement des cotisations non réglées dont le choix est à opérer en novembre 2020.

Depuis le mois de mars, les experts-comptables ont été, à travers de nombreux témoignages, retours d'expériences et marques de reconnaissance, félicités pour leur engagement total dans la continuité économique du territoire. Leur implication a été saluée particulièrement par les pouvoirs publics comme en témoigne Frank MORDACQ, Directeur régional des Finances Publiques des Hauts-de-France. ✚

\*Au 20 juillet 2020



L'équipe de permanents des deux Conseils s'est également mobilisée à distance durant toute la période de confinement pour assister et accompagner les membres de l'Ordre mais aussi pour répondre à l'ensemble des partenaires de la profession.

## Les initiatives des Conseils en chiffres

<p><b>Soutiens techniques &amp; informations aux membres de l'Ordre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>1</b> newsletter intitulée <b>Coronavirus News</b> envoyée quotidiennement aux membres pour les informer des récentes actualités</li> <li>→ <b>1</b> adresse <b>e-mail dédiée</b> covid@oec-hdf.com où les membres pouvaient témoigner, faire des remontées de terrain &amp; partager leurs interrogations</li> </ul>	<p><b>Soutiens aux entrepreneurs qui ont traversé la crise sans expert-comptable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>1</b> dispositif exceptionnel &amp; citoyen* sos-covid19@oec-hdf.fr qui apportait une première assistance gratuite aux très petites entreprises</li> </ul> <p><small>*Ce dispositif a été relayé dans le document unique édité par la CCI Hauts-de-France qui rassemblait l'ensemble de toutes les mesures prises par les acteurs économiques régionaux œuvrant pour la continuité économique</small></p>
<p><b>Réponses aux problématiques spécifiques soulevées par les Instances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>6</b> émissions live organisées tous les <b>2</b> jours en moyenne du 23 mars au 8 avril avec les interventions d'experts dédiées aux membres de l'Ordre, chefs d'entreprises &amp; partenaires régionaux</li> </ul>	<p><b>Interventions des instances aux côtés des décideurs politiques &amp; acteurs économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participations d'Hubert TONDEUR, Président du CRO Nord Pas-de-Calais aux <b>2</b> émissions live initiées par la CCI HDF réunissant Michel LALANDE, Préfet de région et Xavier BERTRAND, Président de région les 12 et 27 mars &amp; aux <b>6</b> conférences régionales sur la continuité économique</li> <li>→ Participation de Pierre GIROUX, Président du CRO Picardie Ardennes à <b>5</b> CODEFI organisés dans les départements de l'Aisne &amp; l'Oise entre mars et juillet</li> <li>→ &amp; de nombreux échanges quotidiens !</li> </ul>
<p><b>Maintien des services des Instituts Régionaux de Formation – IRF IREC &amp; CREFORA adaptés à la situation exceptionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>13</b> classes virtuelles organisées par les deux IRF sur l'actualité sociale (dont paie et gestion des absences) fiscale &amp; comptable</li> </ul>	<p><b>Accompagnement des membres de l'Ordre pour sécuriser leurs collaborateurs &amp; clients</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>26 000</b> masques commandés via une plateforme dédiée et livrés à partir du 25 avril pour les équipes des cabinets d'expertise comptable</li> </ul>
<p><b>Occupation de l'espace médiatique régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>18</b> retombées médiatiques recensées dans la presse régionale dédiées à la mobilisation des experts-comptables face à la crise depuis mi-mars dont <b>8</b> retombées presse écrite papier et <b>10</b> retombées presse écrite web</li> </ul>	<p><b>Relais des initiatives sur les réseaux sociaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>37</b> post dédiés à la crise - déclinés sur Twitter, LinkedIn et Facebook publiés du 13 mars au 25 avril représentant près de <b>21 000</b> impressions uniquement sur Twitter</li> </ul>

Hubert TONDEUR & Dimitri LOXEMAND, Président & Trésorier du CRO Nord Pas-de-Calais expédient les masques (fabriqués par une entreprise de l'Aisne) de Lille en avril dernier





## L'INTERVIEW



Rencontre avec Frank MORDACQ,  
Directeur régional des Finances Publiques Hauts-de-France

*Notre pays a traversé une crise sanitaire d'une ampleur inédite dont les conséquences se font durement sentir sur l'activité économique de notre pays. Selon vous, quelles sont les leçons à en tirer ?*

Il s'agit effectivement d'une crise sanitaire inédite dans la période historique récente, dont les conséquences se traduisent notamment en matière d'activité économique. La répétition d'un tel événement n'est malheureusement pas à exclure pour le futur.

L'État, les collectivités territoriales, les administrations ainsi que toutes les professions du chiffre et particulièrement les Experts-comptables ont été réactifs pour accompagner les entreprises. Une leçon positive est d'avoir fait front ensemble pour conseiller et soutenir les entreprises. Il me paraît nécessaire d'en tirer toutes les conséquences afin d'enrichir nos plans de continuation et de reprise d'activité. Enfin, la dématérialisation, très présente dans les procédures de la DGFIP doit être autant que possible poursuivie là où cela est possible.

*Pour faire face à cet événement exceptionnel, le Gouvernement s'est mobilisé pour accompagner les entreprises dans cette épreuve. Nous sommes maintenant dans une phase de relance économique. Quel est votre regard sur la situation dans les Hauts-de-France ? La reprise est-elle au rendez-vous ?*

En mai, l'activité économique régionale a amorcé un redémarrage, rendu possible par l'allègement des mesures sanitaires de lutte contre l'épidémie de Covid-19 et le déconfinement de la population. Dans l'industrie, la production s'est accrue mais est restée bien en-deçà de son niveau habituel en cette période de l'année. Seul le secteur agroalimentaire a retrouvé un volume d'activité conforme à ladite période. Le secteur automobile a organisé un retour partiel de son personnel et a relancé ses cadences de production. La demande intérieure et étrangère a augmenté mais les carnets de commandes demeurent très dégarnis. À court terme, les industriels annoncent une accélération de la production, dans un contexte de normalisation de la vie économique. Dans les services marchands, l'activité et la demande ont connu un rebond d'une ampleur modérée, après deux mois de fort ralentissement.

Durant les prochaines semaines, le retour des salariés en entreprise et l'assouplissement des contraintes sanitaires laissent entrevoir une augmentation plus franche de l'activité et de la demande.

Donc oui, la reprise est au rendez-vous, toutefois les conséquences de cette crise seront durables et profondes.

*Les experts-comptables ont eux aussi vécu une situation exceptionnelle. Ils ont été énormément sollicités et ont été plus que jamais mobilisés pour aider les chefs d'entreprise durant cette période inédite. Quel est votre regard sur l'implication de la profession ? Celui-ci a-t-il été modifié ?*

L'implication de la profession a été exemplaire. Elle fait partie des métiers dont le taux de télétravailleurs est parmi les plus élevés en France. Cela lui a permis de poursuivre son rôle de conseil aux entreprises dans cette période si difficile. De même, mes services n'ont eu aucune difficulté à échanger avec les cabinets d'expertise comptable, facilitant ainsi le règlement de situations individuelles, au-delà des mesures générales mises en place.

Des réunions sur la « continuité économique » ont été organisées par le préfet de région, dans lesquelles l'ordre des experts comptables a été convié.

*Durant la crise, les Conseils Ordinaux Nord Pas-de-Calais et Picardie Ardennes ont mis en place avec la Direction régionale des Finances Publiques des actions conjointes pour soutenir l'économie et les entreprises. Que pensez-vous de ce partenariat entre nos deux institutions ? Et comment peut-il se poursuivre utilement au service de l'économie régionale ?*

Les très bonnes relations que la DRFiP des Hauts de France et les Conseils Ordinaux Nord-Pas de-Calais et Picardie Ardennes entretiennent se sont concrétisées par des actions communes durant cette crise, parmi lesquelles par exemple une web TV sur Facebook, afin que la DRFiP présente aux EC le dispositif d'aide au titre du fonds de solidarité. Nous devons réfléchir ensemble, dans la période compliquée qui s'annonce, à affiner encore la prévention des difficultés des entreprises. À cet égard, les Services des impôts des entreprises constituent le front office et le point de contact idoine dans le cadre de cette détection. Les instances telles que la CCSF, ou le CODEFI doivent également être mobilisées dès que nécessaire. Enfin, notre partenariat au bénéfice des EC et des entreprises doit à mon avis être poursuivi afin de porter l'information au plus près de ces deux acteurs de la vie économique de la région. ▀

## CONTRIBUTION DE LA COMMISSION SOCIALE DES CONSEILS



« Les commissions Sociales des Conseils ont travaillé conjointement, durant le confinement, pour répondre aux interrogations des cabinets sur l'activité partielle et faire remonter les problématiques du terrain au Conseil Supérieur de l'Ordre. Nous avons répondu, par le biais de l'adresse e-mail dédiée covid@oec-hdf.com au cas par cas aux questions de nos consœurs et confrères. Quant aux problématiques que nous avons soulevées, elles ont été traitées par le biais des communications adressées par mail quotidiennement à la profession. Cela, tout en étant présents pour nos propres équipes et nos clients »

Julie THOLLON CHANCEL, Éluë en charge de la commission Sociale du CRO Nord Pas-de-Calais & Mickaël NOULLEZ, Trésorier et Élu en charge de la commission Sociale du CRO Picardie Ardennes



### L'INTERVIEW FLASH

Rencontre avec Dimitri VALOMER, gérant d'agences FRANCE PARE-BRISE dont 2 à AMIENS (80), secteur vitrage automobile

« La présence et la réactivité de mon expert-comptable m'ont permis d'y voir plus clair sur les aides de l'État »

*Comment votre société a traversé cette crise sanitaire ?*

Plutôt bien grâce à mon expert-comptable ! Il est vrai que nous avons traversé une très grosse période d'incertitude et c'est grâce à l'accompagnement de mon cabinet que j'ai pu avoir de la visibilité sur l'ensemble des aides proposées par l'État.

*Quelles ont été vos premières préoccupations & interrogations ?*

Comment gérer la fermeture ? et la baisse de mon CA ? Il y a eu tellement de questions. Rapidement, nous avons pu proposer dès avril un service minimum d'urgence automobile réservé aux soignants. Le cabinet nous a particulièrement bien aidé à organiser cette réouverture.

*Quel rôle a joué votre expert-comptable durant cette période inédite ?*

Un rôle crucial et capital. Mon expert-comptable a été indispensable et d'une très grande bienveillance et cela malgré les difficultés qu'il a dû gérer pour son propre cabinet. Il ne faut pas oublier les experts-comptables dans cette crise, ce sont eux les soignants de nos entreprises !



### L'INTERVIEW FLASH

Rencontre avec Julien MONSTERLEET, co-fondateur d'ARCADE ÉVÉNEMENTS à SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE (59), secteur événementiel

*Le secteur de l'événementiel est particulièrement touché par la crise. Comment avez-vous fait face à cette situation exceptionnelle ?*

cela, notre expert-comptable et son équipe ont été très réactifs. Grâce à son accompagnement, nous avons pu nous concentrer sur notre activité et le report de nos événements, continuer à communiquer sur les réseaux sociaux et agir avec notre réseau pour faire entendre la voix de notre secteur, particulièrement touché, auprès des décideurs publics. Notre expert-comptable a été présente à toutes nos réunions stratégiques et a soutenu nos initiatives.

*Que retiendrez-vous de cette période et comment voyez-vous l'avenir ?*

Aujourd'hui, la reprise est timide. Nous avons surtout des événements à partir de septembre. Si reprise il y a, ce sera à la rentrée. Nous gardons espoir, même si nous savons que la crise économique sera difficile et craignons les coupes budgétaires à venir des entreprises sur le poste communication. Nous cherchons donc des nouveaux produits et réfléchissons à proposer de nouvelles offres intéressantes et adaptées à la situation. Nous devons nous questionner sur les besoins de nos clients pour demain.

*Quelle a été votre relation avec votre EC ?*

On a rapidement vu venir l'annulation des événements, d'abord les grands, puis les petits. Nous avons vite réagi pour mettre tous les dispositifs en place, en particulier le chômage partiel pour nos salariés ou l'arrêt garde d'enfant mais aussi le fonds de solidarité et le PGE. Pour





## L'INTERVIEW FLASH

Rencontre avec Olivier SOELS, gérant de SOELS ÉLECTROTECH à COMINES (59), secteurs électricité industrielle (activité principale) & services aux particuliers

*« Mon expert-comptable m'a permis de me concentrer et mettre toute mon énergie au profit de mon activité tout en ayant une vision du futur un peu plus sereine »*

*Quelles ont été vos premières réactions à l'annonce des mesures de confinement ?*

On s'est tout de suite demandé comment faire pour continuer à travailler. On a pris quelques jours pour faire le point et très vite réorganiser l'atelier et les équipes. Finalement, on n'a jamais arrêté de travailler. Grâce à notre expérience en intervention dans le secteur alimentaire, nous avons déjà l'habitude de respecter toutes les règles d'hygiène. Nous avons réussi à maintenir notre activité et

l'emploi en dissociant les équipes et en étudiant avec nos clients la meilleure manière d'intervenir en respectant les consignes.

*Quels sujets avez-vous abordés avec votre expert-comptable ? Comment décririez-vous aujourd'hui votre relation avec elle ?*

Notre expert-comptable nous a guidés pour toutes nos décisions. Elle a été, avec son équipe, très réactive pour trouver des solutions de financement et maintenir notre trésorerie malgré une perte d'un tiers de notre chiffre d'affaires. Nous avons effectué des points réguliers. Elle nous a établi très rapidement tous les documents nécessaires, bilan, prévisionnel, nous a aidé à négocier avec nos



fournisseurs, nous a fourni les tableaux de bord pour continuer à piloter au mieux notre activité. Plus que du conseil, c'était vraiment un accompagnement. 



## ON PARLE DE NOUS

Notre sélection d'articles sur les 18 retombées médiatiques recensées dans la presse régionale

### Web

Article « Mobilisation économique pour toutes les entreprises face à la crise » paru dans [lavoixdunord.fr](http://lavoixdunord.fr) le 30 mars

Article « Face à l'épidémie de Coronavirus, trop de dirigeants n'ont pas encore demandé le PGE » paru dans [aisnenouvelle.fr](http://aisnenouvelle.fr) le 20 avril

### Presse écrite

Article « Pierre GIROUX : nous allons accumuler du retard » paru dans Picardie la gazette & [picardiegazette.fr](http://picardiegazette.fr) le 21 avril

Article « Hubert TONDEUR : il faut continuer à informer et à accompagner les entreprises »

paru dans la gazette Nord Pas-de-Calais & [gazettenpdc.fr](http://gazettenpdc.fr) le 21 avril

Article « Déconfinement : mode d'emploi pour les entrepreneurs, éléments de réponses avec Hubert TONDEUR » paru dans la Voix du Nord le 6 mai

Article « Le prêt garanti, c'est maintenant ou jamais » paru dans le Courrier picard le 27 mai

### TV

Intervention d'Hubert TONDEUR dans l'émission dédiée au PGE sur la question spécifique « Les entreprises dont les fonds propres sont inférieurs à la moitié du capital social sont-elles éligibles au PGE » diffusée sur BFM Business le 27 avril



## L'INTERVIEW

Rencontre avec l'équipe du Pôle Social d'un cabinet d'expertise comptable basé à Marcq en Baroeul (59)  
Ana Laura ANDRÉ, Fanny BÜHR,  
Laëtitia LORTHIOIR et Sophéa RATH,  
Collaboratrices Paie.

### *Quels sont vos ressentis & votre retour d'expérience sur cette période d'urgence sanitaire ?*

La période a été très difficile. Dès les premiers jours, nous avons dû faire face à la panique des clients sur les paiements des cotisations. Nous avons dû annuler très tardivement les paiements des cotisations trimestrielles en faisant des DSN « annule et remplace ». Ensuite, nous avons procédé à la création des comptes pour les clients sur le site de l'activité partielle qui avait beaucoup de difficultés à gérer autant de demandes. Le site arrivait régulièrement à saturation et la génération des mots de passe était erronée pour beaucoup de dossiers (habituellement, ce n'est pas un service très demandé). Il a fallu que l'on rassure les clients sur le fait que leur demande ait bien été faite et que nous étions dans l'attente d'une correction. Nous avons également traité mois par mois les demandes d'indemnisations d'activité partielle et informé les clients sur les suivis des paiements. Et arrive le moment le plus compliqué pour nous : nous avons dû remettre une partie de nos connaissances légales en question (notamment sur la gestion des arrêts de travail dérogatoires et classiques) et apprendre à gérer l'activité partielle en fonction des évolutions légales qui changeaient tous les jours.

### *Quelles ont été les principales interrogations des entreprises que vous avez accompagnées ?*

Dans un premier temps, les questions portaient sur le fonctionnement de l'activité partielle : qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ? Qui s'occupe des démarches ? Les clients étaient ensuite très inquiets sur la création et l'acceptation de leur dossier. En effet, les médias indiquaient que certains secteurs d'activité ne seraient pas pris en charge par l'activité partielle, notamment le BTP. Ils se sont également inquiétés sur le paiement des cotisations et les aides prévues par l'état : est-il possible de neutraliser les cotisations ? Est-ce un report ou seront-elles totalement exonérées ? Il a eu aussi une grosse vague d'interrogations sur

l'imposition des congés payés. Dernièrement, les questions portaient essentiellement sur la reprise du travail et dans quelles conditions. Aujourd'hui, les clients nous interrogent encore car les contrôles de l'activité partielle commencent en masse.

### *Comment avez-vous géré les sollicitations ? Ont-elles été nombreuses ?*

Nous avons suivi énormément de formations proposées par l'Ordre des experts-comptables. Il a fallu également qu'on se forme sur l'utilisation du logiciel de paie pour que les éléments soient correctement déclarés en DSN. Nous étions également en relation constante avec le service juridique du cabinet qui nous a épaulées tout au long de cette période de crise. Les questions ont été très nombreuses, d'autant plus que la loi changeait régulièrement et que l'on devait adapter notre discours en fonction des évolutions légales. Tous les secteurs d'activité ne sont pas logés à la même enseigne.

### *Et de manière générale, comment avez-vous géré la charge de travail ?*

Nous nous sommes beaucoup investis sur notre temps personnel (soir, week-end et jour férié). Notre charge de travail a considérablement augmenté pendant cette période, entre les formations, les recherches, les demandes d'activité partielle, les paies qui nous demandaient plus de temps qu'habituellement (il a fallu que l'on se familiarise avec un nouveau paramétrage du logiciel de paie), les charges trimestrielles, etc... Nous avons fait de notre mieux pour répondre à l'ensemble des demandes des clients tout en gérant notre vie familiale et personnelle (certaines d'entre nous ont dû rester auprès de leurs enfants pendant le confinement) Malgré les conditions de travail (télétravail, fatigue qui s'accumule, appels constants des clients...) nous avons su faire face à l'isolement et conserver notre esprit d'équipe : dès que l'une de nous était en difficulté, l'entraide était notre priorité.



# LE RAPPROCHEMENT TERRITORIAL

 Temps de lecture  
9 mn

## TOUT SAVOIR... EN 9 SEC.

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France sera créé en cette fin d'année 2020. Les deux anciens CRO, Lille Nord Pas-de-Calais & Picardie Ardennes disparaîtront au même moment. 30 élus représenteront ce nouveau Conseil qui couvrira les 5 départements, l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais & la Somme. Le siège régional est fixé à Lille et une représentation territoriale est conservée à Amiens.

Cela fait maintenant 4 ans que la région des Hauts-de-France a vu le jour suite à la réforme territoriale lancée en 2014. Pour l'Ordre des experts-comptables, la mise en place de cette réforme a été un peu plus longue...

D'abord prévue pour fin 2018 puis fin 2019, notre réforme territoriale ordinaire sera finalement effective pour la fin de cette année.

Retrouvez dans ces pages, quelques chiffres sur notre future grande région ordinaire, les points de vue des Présidents et le calendrier des élections dont l'achèvement marquera le début de cette nouvelle organisation !

Les experts-comptables du Nord Pas-de-Calais et de Picardie éliront donc en cette fin d'année 2020 30 nouveaux membres pour le futur Conseil Régional de l'Ordre des Experts-comptables des Hauts-de-France. C'est lors de la première session de ces futurs élus, début décembre, que le nouveau Conseil verra le jour. Dans le même temps, les anciens Conseils du Nord Pas-de-Calais et de Picardie Ardennes disparaîtront. Le département des Ardennes rejoindra quant à lui le nouveau Conseil de l'Ordre du Grand Est.



Le siège du futur Conseil régional est fixé à Lille, avec une représentation territoriale à Amiens.

Sans attendre l'officialisation de ce rapprochement territorial, les Présidents Hubert TONDEUR et Pierre GIROUX, avec l'ensemble des deux équipes d'élus, ont entamé depuis longtemps les échanges. Une harmonisation des procédures est en cours et plusieurs événements sont désormais organisés en commun. C'est en particulier le cas du Campus, Actualités et rencontres de l'expertise comptable en Hauts-de-France, qui a rassemblé tous les experts-comptables de la grande région, déjà en 2019, et aussi cette année en version virtuelle.

Depuis avril 2018, les deux équipes de permanents, travaillent en collaboration, autour d'une même secrétaire générale, Gaëlle DIARD. L'organisation future avec la réorganisation des attributions des uns et des autres est en cours. L'objectif étant bien sûr de continuer à proposer à la profession et à l'ensemble de ses partenaires le meilleur service possible.

### RETENEZ LES ÉTAPES IMPORTANTES DES ÉLECTIONS RÉGIONALES 2020

→ Retrouvez le calendrier complet page 38

## LE FUTUR CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES HAUTS-DE-FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES\*

**1227** experts-comptables et salariés autorisés dont :  
9 % dans l'Aisne, 52 % dans le Nord, 17 % dans le Pas de Calais, 12 % dans l'Oise et 10 % dans la Somme

**1** expert-comptable en entreprise, dans le Nord

**1390** Sociétés d'expertise comptable et AGC, dont :  
10 % dans l'Aisne, 46 % dans le Nord, 21 % dans le Pas de Calais, 14 % dans l'Oise et 9 % dans la Somme

**375** experts-comptables stagiaires, dont :  
78 % dans le Nord Pas-de-Calais et 22 % en Picardie

**30** élus

Une équipe de **12** permanents (11 en équivalent temps plein) pour le Conseil de l'Ordre et l'organisme de formation : Laurence BUISINE, Brigitte CADET, Catherine COUDEVILLE, Gwendolina DEMAÏLLY, Gaëlle DIARD, Idalina MARQUES, Marine PARSY, Sophie POILLION, Sébastien ROBILLARD, Flore SOREK, François TIGROUDJA et Anissa YAHYAOUÏ

**2** sites : Lille et Amiens

**1** Institut Régional de formation

\* chiffres au 01/09/20



## LE POINT DE VUE DES PRÉSIDENTS

**Hubert TONDEUR, Président du Conseil de l'Ordre Nord Pas-de-Calais**

« Nous avons commencé dès 2018 à travailler sur la mise en œuvre opérationnelle du rapprochement entre les Conseils Nord Pas-de-Calais et Picardie Ardennes.

Les commissions ont travaillé de concert. Nous avons harmonisé notre catalogue de formation, nos cotisations, nos outils de communication et multiplié les actions réalisées en commun. Nos organismes de formation ne feront bientôt plus qu'un.

Tout cela pour permettre en 2020 de roder notre nouvelle organisation et d'être opérationnels en 2021 lorsque nos deux Conseils n'en feront plus qu'un. Mutualisation et optimisation pour mieux servir l'ensemble des experts-comptables de notre grande région, voilà les objectifs que nous nous sommes fixés !

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'énergie déployée par les permanents et les élus des deux conseils. Qu'ils en soient remerciés ! »

**Pierre GIROUX, Président du Conseil de l'Ordre Picardie Ardennes**

« La nouvelle organisation territoriale a incontestablement bouleversé le paysage français. Souvent critiquée, considérée comme inutile voir nuisible, elle n'a pas commencé dans de bonnes conditions. Les picards avaient peur de ne pas faire le poids face à la puissance nordiste et les nordistes ne souhaitaient pas se retrouver avec une région en difficulté.

En ce qui concerne l'Ordre des experts-comptables, nous avions au début de notre mandature, en 2016, deux ans pour fusionner. Finalement, il a fallu deux années supplémentaires qui ont été les bienvenues ! Nous sommes maintenant à moins de six mois pour parfaire notre rapprochement avec nos confrères du Nord Pas-de-Calais.

Nous avons appris à nous connaître, à nous respecter, avec toujours cette idée forte de prendre dans chacune de nos régions le meilleur, corriger nos défauts et mutualiser nos compétences.

La fusion des équipes, de nos procédures est en cours. Plusieurs objectifs nous animent : assurer un maillage territorial réussi, des instances ordinales proches des préoccupations de nos membres, développer nos compétences et notre formation, promouvoir et faire reconnaître l'expert-comptable comme un acteur économique incontournable.

Nous mettons toutes les chances de notre côté pour que cette fusion soit une réussite ! Un seul regret : devoir nous séparer de nos amis ardennais, avec qui nous partageons la même instance ordinale depuis 75 ans ! »

## L'INTERVIEW



**Le point de vue de Frank MORDACQ, Directeur régional des Finances Publiques Hauts-de-France**

*La création du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comment percevez-vous ce rapprochement territorial ?*

**Il s'agit de la suite logique de la réforme territoriale ayant créé la région des Hauts de France. Ce rapprochement, vous l'avez engagé depuis plusieurs années, avec la mise en place d'un**

**secrétariat général commun, des participations croisées aux différentes instances de vos deux conseils. Il s'agit donc d'une opération déjà très bien engagée.**

*Selon vous, quels sont les principaux avantages de ce rapprochement ?*

**Au-delà de cette mise en adéquation, il permettra à mon sens de donner au nouveau Conseil, qui prendra ses fonctions en janvier 2021, une allonge territoriale qui lui donnera une plus grande capacité d'action et d'innovation, sur un territoire dynamique, mais également contrasté au plan économique.**

*Quel message souhaitez-vous passer aux experts-comptables des Hauts-de-France ?*

**Un message de confiance en l'avenir. La profession a démontré sa capacité d'adaptation durant la crise du COVID 19. Les dispositifs issus de la loi ESSOC et la loi PACTE offrent de nouvelles opportunités d'évolution à la profession. On peut raisonnablement penser que l'avenir de la profession s'inscrit notamment dans la plus-value en termes de conseil à l'entreprise, au plan financier, fiscal ou social qu'elle sera en mesure de fournir à sa clientèle. Sa grande connaissance du tissu économique, la spécialisation de certains de ses membres dans des domaines de pointe lui permettent de regarder l'avenir avec détermination.**



Frank MORDACQ (2<sup>e</sup> à droite) entouré des élus des Conseils

# EXPERTS COMPTABLES, CONFIEZ-NOUS LA PARUTION DE VOS ANNONCES LÉGALES



TOUTE NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE



[contact@lavoixmedias.com](mailto:contact@lavoixmedias.com)

[contact@pmpublicite.com](mailto:contact@pmpublicite.com)



[legale@lunion.fr](mailto:legale@lunion.fr)

# GRAND PUBLIC : OPÉRATION ALLÔ IMPÔT

Retour sur l'opération 2020

Les Conseils organisent depuis plusieurs années l'opération ALLÔ IMPÔT – les experts-comptables au service des citoyens.

Compte tenu des circonstances particulières cette année, l'opération organisée en commun depuis 2019 via des consultations physiques offertes aux contribuables en mairies & structures partenaires sur le territoire et téléphoniques via un numéro vert national, a été maintenue dans une configuration spécifique.

Cette année, dans ce contexte inédit, des partenariats ont été mis en place avec des radios locales pour répondre aux questions des contribuables en direct à l'antenne. Vous pouvez (re)découvrir les podcasts des émissions dédiées organisées fin mai sur les sites du CRO Nord Pas-de-Calais - [oec-npc.com](http://oec-npc.com) ou du CRO Picardie Ardennes - [pic-ard-experts.org](http://pic-ard-experts.org).

Quant à l'opération nationale, le Conseil Supérieur de l'Ordre et le Conseil Ordinal de Paris Ile de France ont conjointement proposé un dispositif spécial adapté à la situation sanitaire pour l'ensemble du territoire :

- Un numéro vert gratuit à disposition des contribuables le 3 juin qui a recensé plus de 10 000 appels !
- Un site internet : [allo-impot.fr](http://allo-impot.fr) dédié où les particuliers pouvaient trouver les nouveautés fiscales 2020 et une FAQ des questions les plus récurrentes
- La réalisation de 3 émissions live avec leur replay

## ON PARLE DE NOUS

Un pressbook dédié à l'opération 2020 a été réalisé rassemblant les 22 retombées médiatiques dans la presse régionale dont :

### TV

Interventions de Pierre GIROUX dans le JT 12/13 de France 3 Picardie le 3 juin & d'Hubert TONDEUR dans le JT 12/13 de France 3 Nord Pas-de-Calais le 10 juin

### Presse écrite

Interview de Damien DUFOUR, expert-comptable à Soissons parue dans l'Union du mardi 2 juin

### Web

Articles « Les experts-comptables de la région au service des citoyens » dans [lagazettenpdc.fr](http://lagazettenpdc.fr), [picardiegazette.fr](http://picardiegazette.fr) et [gazetteoise.fr](http://gazetteoise.fr) parus le 29 mai



## RETOUR SUR L'OPÉRATION 2019 EN CHIFFRES & EN IMAGES

Pour la première fois, l'opération a été commune et organisée dans la grande région et le département des Ardennes, les 17 et 18 mai 2019,

- 18 communes partenaires
- 32 membres de l'Ordre bénévoles
- 110 retombées médiatiques dont 103 dédiées aux annonces de l'opération
- 235 consultations fiscales personnalisées

**« Avec cette opération, nous avons de très bonnes retombées médiatiques. Elle rencontre un succès de plus en plus important chaque année »**

**Corinne RENART,**  
Vice-Présidente en charge  
de la communication du CRO  
Nord Pas-de-Calais



De haut en bas :  
Consultations au Conseil régional de l'Ordre  
à Lille le vendredi 17 mai





## TÉMOIGNAGE D'UNE CONTRIBUABLE

Paulette WURTZ,  
Retraitée à Amiens

*J'ai découvert l'opération ALLÔ IMPÔT en 2019 par l'intermédiaire du journal régional. Je suis accompagnée pour ma fiscalité personnelle par mon cabinet d'expertise comptable actuel depuis la même année. L'intervention d'un expert-comptable a des avantages : elle permet d'optimiser son imposition et apporte la sérénité de savoir que la déclaration est bien actualisée (suite à la nouvelle procédure des Finances Publiques en 2020)*

De gauche à droite  
et de haut en bas :  
Consultations à la mairie de  
Beauvais le samedi 18 mai



# LE SECTEUR AGRICOLE & L'OPÉRATION BTS ACSE

Depuis 2019, une commission agricole commune a été mise en place pour faire connaître et reconnaître la « culture agricole » des experts-comptables. À travers cette commission, les Conseils ont l'objectif d'accompagner et de favoriser le développement de la profession dans le milieu économique rural, notamment agricole et coopératif.

**D**es actions pour mener à bien cet objectif sont programmées depuis 2019 et se poursuivaient au 1<sup>er</sup> semestre 2020. La crise a malheureusement bouleversé le planning d'intervention de la commission.

Décryptage de l'opération du prix BTS ACSE – Analyse & Conduite de Système d'Exploitation, lancée en 2019 dans la grande région et le département des Ardennes et qui se poursuivra à l'automne 2020.

Initiée par le Conseil supérieur de l'Ordre qui souhaite positionner l'expert-comptable comme un acteur encourageant les mutations du monde agricole, l'opération cible principalement les futurs exploitants. Au travers de ce prix, l'Ordre souhaite mettre en exergue l'action des lycées agricoles qui forment les jeunes agriculteurs et qui seront accompagnés demain par les experts-comptables.

La commission a donc invité tous les établissements agricoles dispensant le BTS ACSE des Hauts-de-France et des Ardennes à participer à ce concours. Le principe était de confier à la commission agricole commune une sélection de 3 rapports de stage d'étudiants en 2<sup>ème</sup> année de BTS. Un comité de lecture rassemblant 7 experts-comptables a été formé pour établir un palmarès des meilleurs rapports de stage.

Nous remercions les 4 établissements qui ont accepté de participer à la 1<sup>ère</sup> édition de cette opération :

- Le lycée agricole (LEGTPA) de Rethel dans les Ardennes
- Le lycée agricole & viticole (LEGTA) de Crézancy dans l'Aisne
- L'Institut de Genech dans le Nord
- La Maison Familiale Rurale (MFR) de Flixecourt dans la Somme

Une intervention était prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2020 dans chacun de ces établissements pour remettre le prix du meilleur mémoire. L'occasion de présenter le métier et la mission agricole des experts-comptables et de profiter de leur expertise pour une intervention sur les investissements préalables à la transmission. Seul le lycée agricole de Rethel a pu profiter d'une intervention le 12 mars dernier en présence de François BINAULD, Responsable de la commission & expert-comptable à Saint Pol sur Ternoise et François MELIN, Membre de la commission & expert-comptable à Charleville-Mézières. La poursuite des interventions dans les 3 autres établissements se fera cet automne.



François BINAULD, responsable de la Commission agricole, remet le prix à l'étudiant primé

# SÉLECTION D'ÉVÈNEMENTS

Retour sur une sélection d'événements pour lesquels l'Ordre a été organisateur, co-organisateur ou partenaire en 2019 et 2020.

## SIGNATURES DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT CRÉDIT 50K€

Les Conseils ont co-organisé les signatures des conventions de partenariat dans le cadre du dispositif CRÉDIT 50k€ avec les caisses régionales du Crédit Agricole - Brie Picardie & Nord de France et la Caisse d'Épargne Hauts-de-France en 2019.

À travers ces signatures, les Conseils et les réseaux bancaires s'engagent pour simplifier et faciliter l'accès au financement des TPE / PME pour des crédits inférieurs à 50k€.

Ce dispositif conçu par le comité Financement du Conseil supérieur de l'Ordre permet à l'expert-comptable de remplir en ligne une demande de financement avec un dossier unique et modélisé et d'y joindre les pièces nécessaires pour l'adresser à 3 banques parmi les dix banques partenaires.

La 1<sup>ère</sup> convention a été signée le 18 avril entre le CRO Picardie Ardennes et le Crédit Agricole Brie Picardie au siège de la caisse régionale à Amiens.

La 2<sup>nde</sup> convention a été signée le 1<sup>er</sup> juillet entre le CRO Nord Pas-de-Calais et le Crédit Agricole Nord de France au siège de la caisse régionale à Lille.

La 3<sup>ème</sup> et dernière convention a été signée le 30 septembre entre les deux Conseils et la Caisse d'Épargne Hauts-de-France au siège picard de la Caisse d'Épargne à Amiens.

Ces signatures ont également été l'occasion de communiquer sur les partenariats forts avec les deux réseaux bancaires qui ont soutenu en 2019 et 2020 nos actions comme le Campus par exemple.



### De haut en bas et de gauche à droite :

Signature avec le Crédit Agricole Brie Picardie, en présence d'Emmanuel BESANÇON, Responsable Marché des Professionnels & Didier GOY, Directeur Général Adjoint du CA BP et Pierre GIROUX, Président du CRO Picardie Ardennes

Signature avec le Crédit Agricole Nord de France, en présence de Christian VALETTE, Directeur Général du CA NDF & Hubert TONDEUR, Président du CRO Nord Pas-de-Calais

Signature avec la Caisse d'Épargne Hauts-de-France, en présence de Pierre GIROUX, Laurent ROUBIN, Président du Directoire de la CE HDF & Hubert TONDEUR

Ce dispositif a été une des solutions de financement mises en avant durant la crise sanitaire auprès des entrepreneurs qui avaient des difficultés de trésorerie. Il tend actuellement à évoluer et passera prochainement de 50k€ à 200k€. Les signatures des avenants aux conventions de partenariats nationales devaient avoir lieu en avril dernier et ont malheureusement été repoussées. Nous ne manquerons pas de communiquer les nouvelles modalités dès que possible.

## EDITION 2019 DE L'OPÉRATION LES EXPERTS-COMPTABLES AU SERVICE DU SECTEUR ASSOCIATIF

Initiée par le Conseil supérieur de l'Ordre, la 4<sup>ème</sup> édition de l'opération a été organisée fin 2019 par le CRO Picardie Ardennes, en partenariat avec la CRCC d'Amiens. Les objectifs étant de mener une action citoyenne auprès des associations et de développer les rencontres des acteurs du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.

Deux réunions d'informations et d'échanges, réunissant près de 80 personnes, ont été proposées aux dirigeants, salariés et bénévoles d'associations mais aussi aux experts-comptables & commissaires aux comptes et étudiants, le 3 octobre à Amiens sur les fonds européens des associations et le 17 octobre à Beauvais sur la réforme de la réglementation comptable des associations.

Les représentants d'associations ont particulièrement apprécié ces rencontres, d'autant plus qu'elle leur a permis de faire le point sur la toute récente réforme comptable applicable aux associations. L'éclairage apporté par nos intervenants a renforcé considérablement le positionnement de la profession au cœur du système d'information des associations.



↑ Réunion du 17 octobre à la Maison des Services et des Initiatives Harmonie – MSIH animée par Rudy JARDOT, expert-comptable & commissaire aux comptes à Lille

↓ Réunion du 3 octobre à la Maison des Associations d'Amiens Métropole – MAAM animée par Brice ROGIR, expert-comptable & commissaire aux comptes à Paris

## CONFÉRENCE LOI DE FINANCES 2020

Les conférences annuelles départementales & régionales de présentation du projet de loi de finances 2020 se sont tenues à partir de décembre 2019 jusqu'à février 2020,

dans le Nord Pas-de-Calais

> **Le 16 décembre à Lille** en partenariat avec Lille Place Financière

Après une présentation par la DRFiP Hauts-de-France, une table ronde interprofessionnelle a été co-animée par Boris LELAURE, Vice-Président du CRO Nord Pas-de-Calais

→ Ciblée professionnels & chefs d'entreprises

et en Picardie Ardennes

> **Le 22 janvier à Amiens** en partenariat avec la Chambre des notaires de la Somme et la banque privée du Crédit agricole Brie Picardie où une table ronde interprofessionnelle a été co-animée par Laure LEROY MACRE, expert-comptable à Doullens et Mickaël NOULLEZ, Trésorier du CRO Picardie Ardennes

→ Ciblée particuliers, professionnels & chefs d'entreprises

> **Le 12 février à Charleville-Mézières** en partenariat avec la Chambre des notaires des Ardennes où une table ronde interprofessionnelle a été co-animée par Stéphane CHARPIN, expert-comptable à Charleville-Mézières

> **Le 13 février à Saint-Quentin** en partenariat avec la CCI de l'Aisne où une présentation a été faite par Pierre GIROUX, Président du CRO Picardie Ardennes

→ Ciblées professionnels & chefs d'entreprises.



← Intervention de Pierre GIROUX à Saint-Quentin

↕ Interventions de Laure LEROY MACRE & Mickaël NOULLEZ à Amiens

↓ Intervention de Boris LELAURE à Lille





Le salon Profession'L

## **EDITION 2020 DU SALON PROFESSION'L**

Le CRO Nord Pas-de-Calais, en partenariat avec l'Association des Femmes experts-comptables, a renouvelé sa participation le 5 mars au salon annuel dédié à la reconversion professionnelle des femmes, le salon *Profession'L* à la cité des échanges à Marcq-en Baroeul.

1900 femmes étaient présentes à cet événement annuel de la métropole lilloise dédié aux carrières féminines.

Le Conseil s'est associé à cet événement durant une journée où les intervenantes experts-comptables ont pu avoir de nombreux échanges autour d'un espace dédié et en participant à la table ronde sur « les atouts de l'entrepreneuriat au féminin ». Elle a remporté un vif succès !

**« La signature de cette charte au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 a été bénéfique pour le maintien et le développement des bonnes relations avec le Tribunal de Commerce pendant la crise sanitaire »**

**Hubert TONDEUR,**  
Président du CRO Nord Pas-de-Calais

## **SIGNATURE DE LA CHARTE PRÉVENTION EN 2020**

Le CRO Nord Pas-de-Calais, représenté par son Président Hubert TONDEUR et la CRCC de Douai, représentée par son Président Grégory MOUY ont signé le 6 mars avec le Tribunal de Commerce Lille Métropole représenté par son Président Eric FELDMANN une charte dont l'objectif est de développer la prévention des entreprises en difficulté.

L'expert-comptable est un des acteurs les plus concernés et sensibilisés aux possibilités d'intervention en soutien des entreprises en difficulté et à l'utilisation des procédures amiables comme la conciliation ou la médiation.

La collaboration de l'expert-comptable avec le Tribunal de Commerce ou le juge délégué à la prévention, est plus que jamais la garantie du succès de ces procédures confidentielles. ▀



De gauche à droite, Grégory MOUY, Président de la CRCC de Douai, Eric FELDMANN, Président du Tribunal de Commerce Lille Métropole & Hubert TONDEUR, Président du CRO Nord Pas-de-Calais

# SANTÉ DES ENTREPRISES

Créée à partir de STATEXPERT, la base de données statistique issue des flux des télédéclarations fiscales et sociales, IMAGE PME est un instrument d'analyse, de performance et de benchmark en temps réel des petites et moyennes entreprises élaboré par l'Ordre des experts-comptables.

**P**remier partenaire des PME, les experts-comptables transmettent chaque année 40 millions de données financières, fiscales et sociales. Ces données sont collectées, anonymisées puis analysées pour proposer des indicateurs de Mesure de l'Activité, de l'investissement, de la Gestion et de l'Emploi des PME, tous régimes fiscaux et secteurs d'activité confondus.

Les statistiques produites pour la région Hauts-de-France sont consultables sur le site dédié [imagepme.fr](http://imagepme.fr). Elles s'arrêtent au dernier trimestre 2019.

Depuis la crise, la méthodologie de traitement des données ne permet plus de produire des données représentatives de la réalité vécue par les TPE-PME françaises.

Le Conseil supérieur de l'Ordre réfléchit actuellement à une nouvelle méthodologie, transparente et évolutive, permettant de produire des données fiables et représentatives, avec la mise en place d'un filtrage plus pertinent.

Elle sera normalement présentée cet automne par notre instance nationale. ▣

Dans l'attente de découvrir cette nouvelle méthode, les membres de l'Ordre sont invités à consulter le site [imagepme.fr](http://imagepme.fr) où il est désormais possible depuis 2019 de suivre la conjoncture économique en créant ses propres indices à partir des critères suivants : la périodicité des données - mensuelles ou trimestrielles, le type d'indice - chiffre d'affaires ou investissement, le territoire - région ou département, et le secteur jusqu'au niveau le plus fin.

→ Données exploitables jusqu'à février 2020





# Comment votre expert-comptable peut-il connaître aussi bien l'environnement économique de votre entreprise ?

Il s'appuie sur le baromètre **Image PME**, qui mesure l'activité économique des TPE-PME sur la base des données\* et indices de suivi du **chiffre d'affaires** et de **l'investissement**.

\*ces données sont basées sur un échantillon de 330 000 TPE-PME **dans toute la France** et sont disponibles par secteur d'activité et zone géographique.

# À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

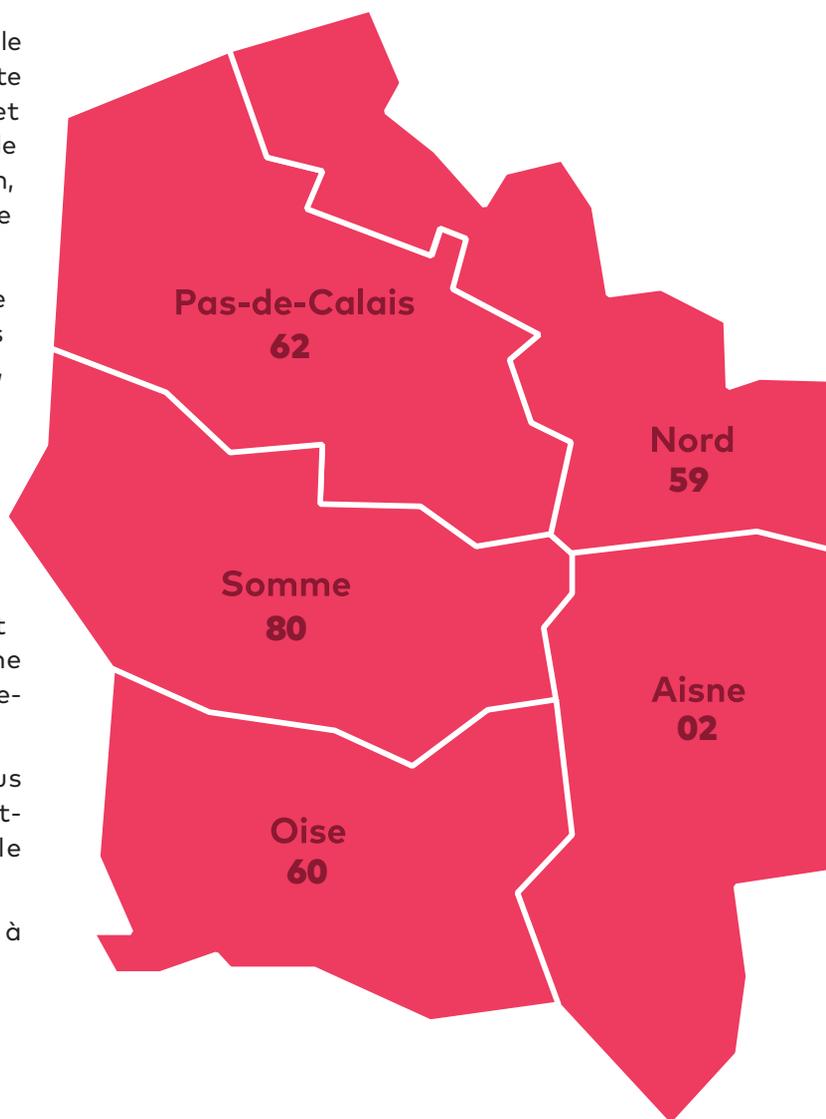
**L**a région Hauts-de-France, qui a vu le jour il y a maintenant 4 ans, compte près de 6 millions d'habitants et représente la 3<sup>e</sup> région la plus peuplée de France. Souvent appelée la grande région, elle tend à devenir une référence dans le #Tourisme mais aussi le #BienEtre.

C'est donc au travers de cette rubrique originale que nous vous proposons la découverte d'un territoire insolite, union des deux anciennes régions, le Nord Pas-de-Calais & la Picardie, économiquement mais aussi culturellement proches.

Finalement, symboliser le rapprochement & contribuer à l'attractivité du territoire sont également les objectifs de ce nouveau magazine des experts-comptables des Hauts-de-France !

Dans ce premier numéro, nous vous invitons à découvrir la Station à Saint-Omer dans le Pas-de-Calais & le témoignage de Somme Tourisme.

Et pour toute suggestion, n'hésitez pas à contacter le comité de rédaction !





**De haut en bas et de gauche à droite :**  
La baie de Somme  
La vieille ville de Laon dans l'Aisne  
La grand place de Lille dans le Nord  
Le château de Chantilly dans l'Oise  
La place des Héros d'Arras dans le Pas-de-Calais

# La Station, c'est l'espace de travail et d'innovation de Saint-Omer, avec une gare dedans

À l'initiative de la CAPSO (Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer), La Station est l'incarnation visible d'un écosystème territorial où se retrouvent les entreprises, les acteurs publics et les acteurs de la formation, engagés dans la transformation d'un territoire qui prend une trajectoire nouvelle et qui fait le choix d'une dynamique collective.

Depuis le 15 novembre 2019, La Station est à la fois une gare, un espace de coworking, un FabLab, un comptoir de la mobilité sur plus de 3.000 m<sup>2</sup>.

**La Station, c'est plus d'innovations !** Avec le FabLab, ce sont des étudiants qui travaillent avec des chercheurs, des retraités qui apportent leur expertise, des startups qui croisent des utilisateurs, des grandes entreprises qui cherchent des solutions techniques et des ressources, des enseignants qui développent de nouvelles pratiques... *#prototypage #design*

**La Station, c'est plus de collaborations !** C'est intégrer une communauté, les stationautes, et participer aux événements organisés pour favoriser les échanges entre les coworkers et makers : déjeuners thématiques, afterworks, soirées networking, conférences... *#rencontres #croisement*

**La Station, c'est plus d'entrepreneuriat !** Avec les espaces de coworking, La Station est le point de rencontre des entrepreneurs,



des indépendants, des télétravailleurs, des innovateurs... qui peuvent choisir un lieu de créativité pour travailler une heure ou un mois, dans des bureaux partagés ou privatifs *#nomades #idées*



La Station est la locomotive de la transformation du Pays de Saint-Omer et le symbole de notre conviction la plus forte : demain les idées neuves naîtront de partout, au contact de ce qui est le plus dynamique et créatif sur le territoire, des entrepreneurs, des industriels, des étudiants et des services connectés avec les métropoles. ▢

[www.la-station.co](http://www.la-station.co)



## LA STATION, AUX PORTES DU MARAIS AUDOMAROIS



Habité, cultivé, préservé... le Marais Audomarois regorge de mystères et de richesses. Les maraichers côtoient les bacoves des touristes ou des habitants qui, chaque jour, vivent en symbiose avec la nature, au sein de ce parc naturel à l'écosystème unique. Réservez vite votre tour en bacove !

le  
**Marais  
audomarois**

une destination,  
un mode de vie  
...

# Interview menée auprès de Somme Tourisme – Agence de développement & de réservation touristiques

## Comment voyez-vous & percevez-vous le tourisme post-crise dans la Somme ?

Les mots d'ordre sont rassurance et ressourcement.

Privés de nature et de grand air pendant plusieurs semaines, les Français ont eu besoin de profiter à nouveau des grands espaces, d'horizon sur la mer, de bain de verdure, de reconnexion à la nature. Notre destination est en parfaite adéquation avec les attentes des personnes à la sortie du confinement. Elle l'est aussi de par sa proximité avec les

grands bassins de population urbaine. Les visiteurs craignent de trop s'éloigner de leur domicile et privilégient des destinations d'hyper proximité. Enfin, ils recherchent des destinations rassurantes en termes de sécurité sanitaire. C'est pourquoi nous avons créé le logo « Pure et Sûre » pour valoriser les professionnels du tourisme qui s'engagent à appliquer scrupuleusement les protocoles sanitaires.

[www.somme-tourisme.com](http://www.somme-tourisme.com)

## Quelles seraient les 2 destinations que vous nous conseilleriez dans la Somme à l'automne ?

Sur une journée, nous vous conseillerions le Circuit du Souvenir

Privés de voyages à l'étranger, la Somme vous propose une expérience originale de tour du monde, sur le Circuit du Souvenir.

Elle est liée à une page dramatique de notre histoire mondiale, au cours de la Grande Guerre.

*Pour plus d'infos [www.somme14-18.com](http://www.somme14-18.com)*

& sur quelques jours, nous vous conseillerions la Vallée de Somme

Partez à la découverte de la Somme, en longeant son fleuve éponyme. Il prend sa source dans le département voisin de l'Aisne et chemine langoureusement jusqu'à son estuaire au cœur d'une des plus belles baies du monde.

*Pour plus d'infos [www.vallee-somme.com](http://www.vallee-somme.com)*



**De haut en bas et de gauche à droite :**

Char à voile

Thiepval, memorial

Méricourt-sur-Somme

©SommeTourisme



# PORTRAIT DE FAMILLE

Jeunes inscrit(e)s, en réinscription, inscription secondaire ou en transfert d'une autre région, nous souhaitons la bienvenue aux experts-comptables qui ont rejoint notre grande région cette année en mars, mai, juin ou juillet :

## Dans l'Aisne

Karim BOUGATEF, à Château-Thierry  
Ludovic BOUILLARD, à Guise  
Thomas MOREL, à Saint Quentin  
Xavier HAMON, à Soissons  
Laetitia GORIN-BLEUET, à Saint Quentin

## Dans les Ardennes

Amandine CHAMPENOIS,  
à Charleville-Mézières

## Dans le Nord

Virgile ADOKANTO, à Landrecies  
Cyrille BAUD, à Douai  
BRILLON Stéphane, à Villeneuve d'Ascq  
Fabien CASSAN, à Lille  
Franck CONTI, à Haubourdin  
Germain DAIRAY, à Halluin  
Glykia DE JUAN CUEVAS, à Lille  
Adil DIRA, à Lille  
François DUMETZ, à Valenciennes  
Mickaël FAUDET à Raismes  
Thomas FRAQUET, à Templeuve en Pévèle  
Thomas LEMAIRE, à Tourcoing  
Stéphanie LESTIENNE, à Sin Le Noble  
Vincent PETIT, à Templeuve en Pévèle  
Matthieu PINERO, à Marcq En Baroeul  
Loïc SERRES, à Lille  
Julien TAUZIN, à Lille  
Nikolas VANDELANOTTE, à Lille

## Dans l'Oise

Pierre AUBERT, à Compiègne  
Kamel BOUAZZA, à Nogent Sur Oise  
Aurélié CHARLES, à Senlis  
Fabien DEVAUCHELLE, à Beauvais  
Séverine LELARD, à Senlis  
Julie THERY CHAMPION, à Gouvieux

## Dans le Pas de Calais

Vincent FICHEUX (salarié autorisé 83T),  
à Arras  
Benjamin HERINGUEZ,  
à Saint-Laurent-Blangy  
Paul LIEVEN, à Saint-Léonard  
Guillaume LOMBART,  
à St-Michel-sur-Ternoise  
Philippe MEURIOT, à Beuvry  
Gaëlle VAST MATHOREL  
à Montreuil-sur-Mer

## Dans la Somme

Angélique ARDHUIN, à Boves



**Bienvenue également à notre première expert-comptable en entreprise :**

Anne-Héloïse MEIGNOTTE, à Villeneuve d'Ascq

**Et n'oublions pas celles et ceux qui sont parti(e)s pour une autre région, une autre orientation professionnelle ou une retraite active !  
Nous leur souhaitons « bon vent » !**

**Pour le Nord Pas de Calais :**

Eric ABGRALL, René BOMERI,  
Elsie DAGBERT, Caroline DECOENE  
DESGOILLONS, Jean-Pierre DECONINCK,  
Xavier DELEHAYE, Cécile DUQUESNE,  
Bénédicte GARCON, Marc HUBLE,  
Christophe KERGREST, Didier MERLEN,  
Pascal MESSINA, Benoit NOTTEGHEM,  
Christian QUENEZ, Anne SCHEFFBUCH,  
Eric VANDEWALLE, Laurent YVON

**Pour la Picardie-Ardenne :**

Bruno FAILLE, Patrick HERNOUX,  
Myriam LECOMTE, Tuong N GUYEN BA,  
Nils ROGER



### **C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LES DÉCÈS DE**

Stéphane BIGOTTE, expert-comptable ayant exercé à Villeneuve d'Ascq, survenu le 11 décembre 2019

Daniel CARPENTIER, expert-comptable ayant exercé à Denain, survenu le 17 janvier 2020

Jacques LESAGE, expert-comptable retraité ayant exercé à Valenciennes, survenu le 24 février 2020

Joël BROUILLARD, expert-comptable retraité ayant exercé à Saint Martin Boulogne, survenu le 18 mars 2020

Jules SOBESKY, expert-comptable honoraire & ancien commissaire aux comptes ayant exercé à Verberie & père de notre consœur Odile SOBESKY, survenu le 31 mars 2020

Bruno LERNOULD, expert-comptable retraité ayant exercé à Lille, survenu le 3 avril 2020

Arthur DEHAINE, expert-comptable honoraire et ancien commissaire aux comptes ayant exercé à Senlis, Chevalier de la Légion d'Honneur, Député Maire de Senlis de 1974 à 2008 & père de notre Consœur Corinne DEHAINE, survenu le 24 mai 2020

En ces douloureux moments, nous adressons nos bien sincères condoléances aux familles et les assurons de toute notre sympathie.

# AGENDA

## Retenez les étapes importantes des élections régionales 2020

### 9 SEPTEMBRE

Arrêté du nombre de membres de l'Ordre inscrits  
et de la proportion de femmes

### ENTRE LE 9 ET LE 23 SEPTEMBRE

Début de la période électorale

### 24 SEPTEMBRE

Arrêté de la liste des électeurs

#### **ATTENTION RAPPEL :**

Conditions pour être électeur : être inscrit à titre principal au tableau de la région & être à jour de ses cotisations ordinales

Conditions pour être éligible : conditions requises pour être électeur & ne pas être privé par une sanction disciplinaire du droit d'être membre des conseils de l'Ordre – pas de condition de non cumul de mandat pour ces élections

### 12 OCTOBRE

Date limite de dépôt des candidatures

### 18 OCTOBRE AU PLUS TARD

Affichage des déclarations de candidature

### ENTRE LE 29 OCTOBRE ET LE 3 NOVEMBRE

Envoi du matériel de vote

### 8 NOVEMBRE

Ouverture de la période de vote

### 23 NOVEMBRE

Dépouillement du scrutin - proclamation des résultats

### 4 DÉCEMBRE

Date prévisionnelle fixée par les CRO Nord Pas-de-Calais et Picardie Ardennes pour leur dernière session et première réunion du CRO Hauts-de-France qui marquera sa création et la disparition des 2 autres

#### **À NOTER**

Les Conseils tiendront une avant-dernière session à l'automne

- Le 4 septembre pour le Nord Pas-de-Calais
- Le 7 septembre pour la Picardie Ardennes



# UCPS

**Créateur de solutions**  
en Protection Sociale

Nous prenons  
votre avenir en main !



**UCPS**  
l'assurance de votre protection

[www.e-courtage.com](http://www.e-courtage.com)



**business story**  
votre projet a rendez-vous  
avec un expert-comptable



Vous êtes  
à deux doigts  
d'entreprendre ?



Bénéficiez de **3 rendez-vous offerts** avec  
un expert-comptable de votre choix pour  
étudier votre projet.

[www.business-story.biz](http://www.business-story.biz)

 **l'expert  
comptable**  
un conseil qui compte